

**PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 27 juin 2025**

Présents : MAITRE Jean-Louis, FEBVRE Pascal, PROST Mireille, CLERC Jean-Philippe, GUERIN Arnaud, ZANCHI Catherine, GAUTHERON Raphaël, AUCLAIR Daniel, JOBEZ Lucie

Excusés : Colette ROY, BERTHOUZE Aurélie, FORTIN Jean-Etienne, Pascal GRAPPE, Amandine IMBERT

Secrétaire de séance : AUCLAIR Daniel

Nbre de conseillers en exercice	Présent	Excusé	Absent	Quorum
14	9	5	0	8

1) ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

- 1 Adoption de l'ordre du jour
- 2 Approbation du compte-rendu du 23 mai 2025
- 3 Relevé des décisions
- 4 Compte rendu des réunions
- 5 Ouverture d'une ligne de trésorerie
- 6 Délibération modificative budgétaire budget assainissement
- 7 Délibération modificative budgétaire budget principal
- 7B AJOUT / Cahier de vie et rédaction règlement de service pour la station d'assainissement
- 8 SIVOS modification des statuts
- 9 Présentation des travaux en forêt pour 2025
- 10 Vente d'un ancien lave-vaisselle
- 11 Caution location maison de l'Haut
- 12 Organisation jeudi de pays, Apéro des bénévoles, Fête
- 13 Demande de subvention
- 14 Urbanisme
- 15 Questions diverses

L'ordre du jour ainsi présenté est adopté

Nbre de conseillers en exercice	Présents	POUR	CONTRE	ABSTENTION
14	9	9	0	0

2) APPROBATION DU COMPTE-RENDU DU 23 MAI 2025

Nbre de conseillers en exercice	Présents	POUR	CONTRE	ABSTENTION
14	9	9	0	0

3) RELEVÉ DES DECISIONS

4) COMPTE RENDU DES REUNIONS

01/07/2025 : Comité local de concertation de la fermeture du cuivre
27/05/2025 : travail sur le projet de bâtiment Ridet

03/06/2025 : commission sport de la CCBHS
 03/06/2025 : Commission développement économique de la CCBHS
 10/06/2025 : Commission aménagement du territoire
 11/06/2025 : Réunion mobilité, transport Urbain Social
 12/06/2025 : COPIL Centrale photovoltaïque
 13/06/2025 : Réunion financeurs pour projet Ridet
 16/06/2025 : CPIE : organisation balade sensible
 17/06/2025 : Rendez-vous à la terre
 18/06/2025 : Conseil municipal de jeunes
 24/06/2025 : Réunion DECI
 24/06/2025 : Conseil d'école
 25/06/2025 : Commission culture de la CCBHS
 26/06/2025 : Conseil communautaire

5) OUVERTURE D'UNE LIGNE DE TRESORERIE

Monsieur le Maire fait part au conseil municipal de la nécessité d'ouvrir une ligne de trésorerie d'un montant maximum de 100 000 € pour pallier les à-coups de trésorerie dus à l'opération de réaménagement et de rénovation énergétique du bâtiment Ridet ainsi que des travaux d'aménagement de la Rue des Combes.

Il propose d'accepter l'offre faite par la caisse d'épargne pour un montant de 100 000 € pour une durée de 1 an et une marge de 1,5 % avec des paiements d'intérêts trimestriels, sans frais de dossier.

Après présentation des différents éléments le conseil a délibéré à l'unanimité pour demander une ligne de trésorerie auprès de la caisse d'épargne pour un montant de 100 000 € aux conditions ci-dessus présentées et mandate Monsieur le Maire pour effectuer les démarches nécessaires auprès de la banque et signer les documents s'y rapportant.

Délibération N°1 27/06/2025	Date : 27/06/2025
Le conseil municipal : Vu la présentation faite Vu les explications données	A l'unanimité, le conseil municipal décide de l'ouverture de la ligne de crédits, et mandate Mr le Maire pour effectuer toutes les démarches nécessaires auprès de la banque et signer les documents s'y rapportant.

Nbre de conseillers en exercice	PRESENTS	POUR	CONTRE	ABSTENTION
14	9	9	0	0

6) DELIBERATION MODIFICATIVE BUDGETAIRE ASSAINISSEMENT

Monsieur le Maire informe qu'il doit annuler une taxe d'assainissement émise en 2024. La locataire a déménagé et cette taxe a été émise à tort.

Il convient d'ouvrir des crédits à l'article

- 673 – Titre annulé sur exercice antérieur pour la somme de 25 €
- 70611 – Redevance d'assainissement collectif pour la somme de 25 €

Délibération N°2 27/06/2025	Date : 27/06/2025
Le conseil municipal : Vu la présentation faite Vu les explications données	A l'unanimité, le conseil municipal autorise l'ouverture de crédits proposée.

Nbre de conseillers en exercice	PRESENTS	POUR	CONTRE	ABSTENTION
14	9	9	0	0

7) DELIBERATION MODIFICATIVE BUDGETAIRE – Budget principal

Monsieur le Maire informe qu'il a reçu une demande de remboursement d'un montant de 6 789 € pour la subvention DST accordée pour les travaux de berges de l'étang Curtil Chaffin. En effet le montant des travaux éligibles à la DST a été de 36 980 € HT. La subvention accordée aurait dû être de 12 203 € alors que la commune a perçu une avance de 18 992 €.

Dans la mesure où la subvention a été comptabilisée initialement au compte 1323 en 2022, il convient d'émettre un mandat au compte 1323 afin de rembourser le trop-perçu. Cela nécessite d'ouvrir des crédits budgétaires au chapitre 13 en dépenses d'investissement.

Monsieur le Maire propose la délibération modificative budgétaire ci-dessous

Dépenses investissement

-1323 Subvention non transférable Département : + 6789 €

-2151 Réseau de voirie : - 1687 €

Recettes investissement

-2041582 : Subvention d'équipement versée : + 1532 €

-238 : Avances sur commande : + 3570 €

Délibération N°3 27/06/2025	Date : 27/06/2025
Le conseil municipal : Vu la présentation faite Vu les explications données	A l'unanimité, le Conseil Municipal autorise l'ouverture de crédits proposée.

Nbre de conseillers en exercice	PRESENTS	POUR	CONTRE	ABSTENTION
14	9	9	0	0

7B) Cahier de vie et rédaction règlement de service pour la station d'assainissement

Suite au schéma directeur, besoin de disposer d'un cahier de vie et d'un règlement de service.

Territoires Ingénierie Jura peut proposer à la collectivité la rédaction de ces pièces :

Cahier de vie nécessitant 3 jours de travail à 450 € ht/j : 1350€ ht

Rédaction du document avec la capacité de 130 EH, dans l'attente du dossier loi sur l'eau qui devrait modifier à 230 EH avec des niveaux de rejet différent.

Validation auprès de la DDT

Prise en compte des corrections

Suivi de la procédure de signature

Et prise en compte des éléments après obtention du dossier loi sur l'eau

Dépôt des pièces sur la plateforme de la DDT et de l'agence de l'eau

Rédaction d'un règlement de service : 2 jours à 450 € ht/j : 900 €ht

Rédaction du document

Présentation à la collectivité pour validation et prise de connaissance

Procédure de communication

NB : L'idée étant que le règlement de Commenailles puisse être similaire aux prochains règlements du territoire de la C.C en régie.

Délibération N°4 27/06/2025	Date : 27/06/2025
Le conseil municipal : Vu la présentation faite Vu les explications données	A l'unanimité, mandate Mr le Maire pour effectuer toutes les démarches auprès de l'Agence d'Ingénierie pour la rédaction du carnet de vie de la station ainsi que pour le règlement de service.

Nbre de conseillers en exercice	PRESENTS	POUR	CONTRE	ABSTENTION
14	9	9	0	0

8) MODIFICATIONS DES STATUTS DU SIVOS DE COMMENAILLES

Lors du dernier Conseil Syndical, une délibération avait été étudiée afin de refacturer les capitaux d'emprunts au même titre que le reste des investissements.

En effet auparavant c'était déjà le cas mais ce n'était pas spécifié par une ligne dédiée.

Cette demande fait suite à une demande de régularisation par le trésorier de Poligny. Afin de la mettre en place, il a indiqué qu'il serait préférable de produire un avenant aux statuts du SIVOS.

Il s'agit donc de compléter l'article 6 des statuts pour permettre le remboursement du capital de la même façon que tous les investissements.

L'impact financier sur la commune est nul ce n'est qu'un jeu d'écriture

Il et donc proposé d'adopter l'article 6 des statuts du SIVOS tel que :

« La contribution des communes associées aux dépenses du SIVOS est fixée de façon suivante :

- Les dépenses d'investissement seront :
 - Pour 1/3 à la charge de la commune de Commenailles.
 - Les 2/3 restants : 1/3 au prorata de la population, 2/3 au nombre d'élèves
- Le capital des emprunts sera pris en charge selon la même clé de répartition que les dépenses d'investissement.
- Les dépenses de fonctionnement seront réparties au prorata du nombre d'élèves au titre de chaque année scolaire, pour chaque commune. »

Délibération N°5 27/06/2025	Date : 27/06/2025
Le conseil municipal : Vu la présentation faite Vu les explications données Vu l'exposé du conseiller aux finances locales	Le conseil municipal, après avoir délibéré, approuve la délibération telle que présentée. Mandate Mr le Maire pour effectuer toutes les démarches nécessaires

Nbre de conseillers en exercice	PRESENTS	POUR	CONTRE	ABSTENTION
14	9	9		

9) PRESENTATION DES TRAVAUX EN FORET

Travaux complémentaires de broyage en 2025 : 8789.67 € HT soit 9 668.64 € TTC

Ces travaux concernent les parcelles 45r et 2r. En effet la végétation ayant repris ses droits, le broyage est nécessaire pour réaliser l'exploitation des grumes. Il permet également de préparer la végétation pour les futurs semis qu'ils soient naturels ou artificiels.

Pour les prestations d'exploitation forestière ce sont :

Mathieu GAUTHEROT 70 150 BOBOILLON qui a été retenu pour effectuer le débardage de 650 m3 de grumes de feuillus pour un montant de 7 150 € HT

Christophe JACQUOT 39 210 CHEMIN qui a été retenu pour l'abattage et le façonnage des 650 m3 de grumes de feuillus pour un montant de 8 125 € HT

Récapitulatif Affouage :

Parcelles	Type de coupe	Surface à parcourir (ha)	Volume (m3)	CDF*	Stères	Observations
45_r	RD	7.38	Env. 80	1.6	Env. 130	Houppiers VENTE AMIABLE / CATALOGUE
2_r	RD	4.89	477	1.6	765	Houppiers (2023) VENTE AMIABLE / CATALOGUE
38_aj	AMEL	7.52	102	1.5	190	Petits Bois + Houppiers (2023) AFFOUAGE
17_aj	E1	3.96	113	1.3	150	Petits Bois (2024) VENTE AMIABLE GODELLE FABIEN FG BOIS 71 OU S.BONGLET
21_af	AMEL	15.43	345	1.3	450	Petits Bois (2025) AFFOUAGE
21_aj	E2	4.18	125	1.3	160	Petits Bois (2025) VENTE AMIBALE B.MUZAU OU S.BONGLET
6_r	RDC	4.91	210	1.3	270	Petits Bois (2025) REPORT
41_af	AMEL	7.41	292	1.6	465	Houppiers (2023) REPORT
13_p	APR	2.04	32	1.6	50	Houppiers (2023) REPORT
13_r	RE	2.97	357	1.6	570	Houppiers (2023) REPORT
		60,69 ha	2133 m3	3 200 st		

Récap des coupes

Parcelles	Type de coupe	Surface à parcourir (ha)	Volume (m3)	Nbre de bois	Mode de vente	Observations
45_r	RD	7.38	Env. 70	30	Bois Façonnés	(2022) PRIO1
2_r	RD	4.89	403	186 (147 CHX)	Bois façonnés	(2023) (2_p ok) PRIO1
38_aj	AMEL	7.52	171	134 (25 CHX/ 59 CHR/ 21 RSX)	Bois façonnés	(2023) PRIO2
41_af	AMEL	7.41	240	155 (46 CHX)	Bois Façonnés	(2023) PRIO3
13_p	APR	2.04	30	123 (105 CHX)	Bois façonnés	Prio 4 (2023) REPORT
13_r	RE	2.97	302			
		32,21 ha	1216 m3			

Mr le Maire précise que ces récapitulatifs sont des estimations, particulièrement pour les coupes et qu'ils peuvent faire l'objet d'arbitrages.

10) VENTE D'UN ANCIEN LAVE VAISSELLE

Mr le Maire explique que dans le cadre du plan alimentaire territorial la commune avait la possibilité de bénéficier d'une subvention de 60% pour un lave-vaisselle neuf équipé d'un adoucisseur.

Le précédent installé il y a 6 ans, sans adoucisseur, avait coûté :
 4 113 € HT Soit 4 635 € TTC
 Récupération TVA : 15,4% 633 €
 Reste à charge commune : 4 002 €

Pour calculer un prix résiduel nous nous basons sur un amortissement sur 12 ans soit : 333 € par an
 Après 6 années d'utilisation la valeur vénale serait de : 4 002 - 1998 € 2004 €
 Nous avons un devis pour une réparation, qui serait à déduire du prix, de : 1 198 €
 Soit un montant résiduel de : 806 €

La mairie de Saint Amour est intéressée pour acheter cet appareil ce qui nous permettrait un recyclage plutôt que de le mettre en déchetterie.

Délibération N°6 27/06/2025	Date : 27/06/2025
Le conseil municipal : Vu la présentation faite Vu les explications données	Le conseil municipal après avoir délibéré, décide de vendre l'ancien lave-vaisselle à la mairie de St Amour pour un montant de 800 €. Mandate Mr le Maire pour effectuer toutes les démarches afférentes.

Nbre de conseillers en exercice	PRESENTS	POUR	CONTRE	ABSTENTION
14	9	9	0	0

11) CAUTION LOCATION MAISON DE L'HAUT

Monsieur le Maire explique que les locataires occupant la maison de l'Haut ont quitté le logement le 30 avril 2025.

Après un état des lieux contradictoire, il a été constaté que les bouches d'aérations avaient été obstruées et que de ce fait des moisissures étaient apparues à divers endroits.

Un devis de nettoyage complet de l'appartement a été demandé : il s'élève à 190 €.

Cette opération a permis de remettre en état ce logement qui, si les bouches d'aérations n'avaient pas été bouchées, n'aurait pas nécessité cette intervention.

Il est donc proposé de réduire la caution de cette somme.

Délibération N°7 27/06/2025	Date : 27/06/2025
Le conseil municipal : Vu la présentation faite Vu les explications données	Le conseil municipal après avoir délibéré, décide de retenir sur la caution le montant de la facture de nettoyage soit 190 €. Mandate Mr le Maire pour effectuer toutes les démarches afférentes

Nbre de conseillers en exercice	PRESENTS	POUR	CONTRE	ABSTENTION
14	9	9	0	0

12) ORGANISATION JEUDIS DE PAYS, APERO DES BENEVOLES, FÊTE

Jeudis de pays : l'ACCA prend en charge la buvette mais manque de bras pour la mise en place et le rangement des tables, bancs et barbecue. Un appel à bénévoles sera fait.

- Apéro des bénévoles :
- Mise en place des tables
 - Achats des mignardises
 - Service par les conseillers

Demande du bar chez Sab pour un concert d'ouverture le même jour à 20h30.
Fête : La sécurité sera sous la responsabilité de la commune.

13) DEMANDE DE SUBVENTIONS

ONCO DOUBS association qui apporte soutien et bien-être aux personnes confrontées à un traitement contre le cancer en particulier la chimiothérapie : 100 €

ATHLETIC CLUB 600 €

Association des secrétaires de mairie : 100 €

Délibération N°8 27/06/2025	Date : 27/06/2025
Le conseil municipal : Vu la présentation faite Vu les explications données	Le conseil municipal à l'unanimité, décide d'allouer les subventions comme présentées précédemment. MANDATE Mr le Maire pour effectuer toutes les démarches afférentes.

Nbre de conseillers en exercice	PRESENTS	POUR	CONTRE	ABSTENTION
14	9	9	0	0

14) URBANISME

	Nom du demandeur	Adresse du projet	Référence cadastrale	
Déclarations de travaux déposées	DURAND John	780 Rue des Forges	ZI 76	Terrasse, clôture, plan d'eau, toiture, cour
	MINY Lionel	75 Rue de la Guinetta 15 Rue du Champ de Foire	ZP 41	Changement des menuiseries
	SCI SB3F		ZP 96	Clôture panneaux rigides sur muret
Déclarations de travaux acceptées	MOINE Yves	105 Chemin des Gaudières	ZI 6	Isolation par extérieur sur 2 faces
	VENNER Jean-Baptiste	115 Rue des Essards	ZR 42	Local technique
Permis de construire refusé	MONMARCHE David	2050 rue des Champs Loyon	ZW 98	Hangar agricole structure métallique
Permis d'aménagement déposé	Commune de Commenailles	35 Place du Général Michelin	ZP 137 et 11	Réaménagement place bâtiment Ridet/Fournil
Certificats d'urbanisme	OUDET-ELIEN Emmanuelle	Les Prés du Bois	ZB 11	cua
	DEBESSE Nicolas	Rue du Champ de Foire	ZP 01	Favorable

15) INFORMATIONS DIVERSES

DECI (défense extérieure contre l'incendie)

Opération brioches du lundi 6 octobre au dimanche 12 octobre

Samedi 5 juillet toute la journée passage de la caravane de l'ARA Association relai autisme

Vendredi 11 juillet journée portes ouvertes à EIFFAGE

Demande d'un local de stockage par FROCO

Canicule et PCS rechercher les personnes fragiles

Le Maire

Jean-Louis MAITRE